

CALENDRIER 2023 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE NICOLET

**AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE NICOLET, AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR
LA SOUSSIGNÉE DE CE QUI SUIT :**

Que, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), pour l'année 2023, les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Nicolet auront lieu à la Salle Joseph-Ovide-Rousseau de l'hôtel de ville, au 180, rue de Monseigneur-Panet à Nicolet;

De plus, ces séances ordinaires du conseil de la Ville de Nicolet, auront lieu le lundi à 19 h, aux dates suivantes :

- 23 janvier
- 10 avril
- 3 juillet
- 9 octobre
- 13 février
- 8 mai
- 28 août
- 13 novembre
- 13 mars
- 12 juin
- 11 septembre

Ainsi qu'à 19 h 30, le lundi 4 décembre 2023.

DONNÉ À NICOLET ce 14 décembre 2022

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Magali Loisel".

M^e Magali Loisel
Greffière